



- Formation
- Conseil
- Coaching

**Formation**

N° de référence : PCS

## Supervision pour Personne de confiance

Les personnes de confiance sont tenues de se perfectionner au moyen d'une supervision annuelle. Le CFIP propose aux personnes de confiance des supervisions inter-organisations. Ces moments d'échanges sous la conduite d'un facilitateur expérimenté sont l'occasion d'interroger les pratiques, d'affiner les analyses, d'ajuster les interventions et de découvrir de nouveaux outils.

Le fait de réunir des personnes de confiance de différentes organisations permet un élargissement des horizons. Les échanges qui se créent au sein de ces rencontres sont autant d'opportunités de développement de nouvelles compétences et d'épanouissement dans cette fonction.

### Prochaine session

**PCS123** - Prix (particuliers/non-marchands): 165 €, Prix (entreprises): 250 €

• 16/01/2023





- Formation
- Conseil
- Coaching

## Objectifs

---

- Réfléchir aux situations pratiques rencontrées sur le terrain
- Les analyser au regard des différents modèles théoriques abordés dans la formation
- Trouver en groupe de nouvelles postures ou modalités d'action face aux situations problématiques rencontrées

## Contenu

---

- Echanges d'expériences et de difficultés entre personnes de confiance à partir de cas pratiques
- Proposition de thématiques spécifiques à travailler sur base de cas concrets

## Public

---

Toute personne désignée Personne de confiance par son organisation.

**Le CFIP propose également aux personnes qui exercent la fonction de personne de confiance des :**

### **Supervisions intra-organisation**

Parfois, la supervision permet de souder l'équipe, de développer des synergies, d'uniformiser les pratiques pour renforcer la cohérence. Pour ces raisons, le CFIP propose également d'organiser cette supervision au sein des organisations qui le souhaitent.

N'hésitez pas à en faire la demande : [secretariat@cfip.be](mailto:secretariat@cfip.be)

### **Supervisions individuelles**

Face à un dossier complexe ou inhabituel, le CFIP peut également vous proposer un accompagnement individuel avec l'un.e de nos intervenant.e.s spécialisé.e.s dans les aspects plus techniques, juridiques et/ou émotionnels de votre mission.

Plus d'infos : [secretariat@cfip.be](mailto:secretariat@cfip.be)

